

Le bac pro « Services aux personnes et aux territoires » prépare l'élève à la conception et à la mise en œuvre d'une offre de services de proximité en milieu rural. Il (elle) apprend à identifier les besoins propres aux populations rurales permettant ainsi le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des usagers mais aussi la promotion des ressources du territoire (services aux personnes, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme). Il (elle) est capable de mesurer la satisfaction des usagers et de proposer des ajustements. En matière de services à la personne, l'élève peut organiser une intervention de services dans le secteur de l'aide à domicile ou dans des structures d'accueil collectives. A partir des besoins identifiés, il (elle) pourra allouer des moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention. Il (elle) exerce également son activité directement auprès des personnes dépendantes qu'il (elle) aide dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas, gestion de documents administratifs, etc.), dans des activités d'animation destinées à maintenir leur autonomie. Il (elle) élabore des projets individualisés garantissant leur bien-être. Il (elle) peut être en interaction directe ou indirecte avec l'utilisateur et travailler en collaboration avec des partenaires divers. Il (elle) sait donc s'adapter et réagir aux changements.



Débouchés

Ce(tte) professionnel(le) peut être employé(e) par de nombreuses structures : collectivités locales, associations, offices de tourisme rural, syndicats intercommunaux, structures d'accueil pour personnes âgées ou pour enfants, etc. Il (elle) exerce dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Il (elle) peut ainsi travailler dans le tourisme, l'animation patrimoniale et culturelle, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, la production agricole, l'industrie, les services aux particuliers, etc.

Enfin, il (elle) peut choisir de créer sa propre structure dans le domaine des services.

Métier(s) accessible(s) :

- agent(e) social de proximité
- assistant(e) de vie quotidienne
- animateur(trice) auprès des personnes âgées
- agent(e) d'accueil multiservices
- organisateur(trice) de prestations de services, etc.



Accès à la Formation

Après une classe de 3^{ème} ou admission conditionnelle pour les titulaires d'un :

- CAPA Services en milieu rural

Qualités requises :

- le sens de la responsabilité et de la communication
- une capacité d'initiative et d'adaptation
- autonomie



Programme

Classe de 2^{nde}

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	2h30
EPS	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h30
TIM	1h
SESG/gestion entreprise	1h
SESG/Economie sociale et familiale	6h
SESG/Economie sociale et familiale pratiques encadrées	1h
Sc . et technique professionnelle	3h

Classe de 1^{ère} et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	2h15
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	2h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h30
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h15
TIM	1h15
SESG/gestion entreprise	2h
SESG/Economie sociale et familiale	5h
SESG/Economie sociale et familiale pratiques encadrées	0h30
Sc . et technique professionnelle	1h



Enseignements professionnels

- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux ; biologie humaine ; conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie, et aux conduites à risques .
- Contexte des activités de service : dynamiques territoriales, contexte économique et juridique des activités de services, enjeux de la protection sociale
-



- Organisation d'une intervention de services à la personne : contexte d'intervention (besoins de personnes, objectifs de l'intervention), moyens humains et matériels, évaluation de l'intervention
- Communication en situation professionnelle : outils et techniques de communication, outils de travail collaboratifs, exploitation des données d'une enquête, etc.
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne : cadre de vie (aménagement de l'espace, sécurité et hygiène), aide à la personne (soins d'hygiène et de confort, élaboration d'un projet de vie, conduite d'activités d'animation, gestion de la vie quotidienne)

Conception d'une offre de services :

- Analyse des besoins, conception et mise en œuvre de l'offre (coût et devis, communication sur l'offre, planification, gestion administrative courante, etc.), évaluation du service rendu.
- Module d'adaptation professionnelle permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : par exemple, la diversité des activités

Les activités pluridisciplinaires permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stage

Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Examen

E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles, coeff. 1
 - Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
 - Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel
 - Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer

- Argumenter un point de vue, coeff. 2
- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie, coeff. 1

E2 : Langue et culture étrangères

- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle, coeff. 1

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

- Développer sa motricité, coeff. 1

E4 : Culture scientifique et technologique

- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
 - Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques, coeff 1.5
 - Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome, Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie, Expliquer des enjeux liés au monde vivant coeff. 2.5

E5 : Analyse Technique

Analyser les besoins des personnes liés à une activité de service coeff.2

E6 : Organisation d'une activité de service

Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de service, Organiser le travail d'une équipe dans le cadre d'une activité de service coeff. 3

E7 : Réalisation d'activités de service

Communiquer en situation professionnelle, Conduire en autonomie une activité d'accompagnement de la personne dans une perspective de confort, d'hygiène, de sécurité et d'existence de vie sociale, Conduire en autonomie un service destiné aux acteurs et aux usagers d'un territoire, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers coeff. 5

Epreuve facultative : points > 10

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

Statistiques

Statistiques nationales :
En 2017, 87% de réussite.
En 2018, 87% de réussite.



 **Poursuite d'études**

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS(A).

Poursuite d'études conditionnelle

- BTSA Services en espace rural
- BTS Economie sociale et familiale
- BTS Animation et gestion touristiques locales
- BTS Ventes et productions touristiques
- DUT carrières sociales

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 **Où se former en Occitanie**Académie de Montpellier

- 11 Narbonne**
Lycée professionnel agricole Martin Luther King (*Public*)
- 11 Pezens**
Lycée agricole privé Emile de Rodat (*Privé sous contrat*)
- 11 Souilhanel**
CPFP la Rouatière (*Privé sous contrat*)
- 30 Castillon-du-Gard**
MFR du Pont du Gard (*Privé sous contrat*) statut scolaire + **A**
- 30 Gallargues-le-Montueux**
CFA des MFR (*Privé sous contrat*) statut scolaire + **A**
- 30 St Hippolyte du Fort**
CFA des MFR Les Clausades (*Privé sous contrat*) **A**
- 34 Capestang**
Lycée agricole privé Les Buissonnets (*Privé sous contrat*)
- 34 Frontignan**
Lycée agricole privé Maurice Clavel (*Privé sous contrat*)
- 34 Ganges**
Lycée agricole privé Le Roc Blanc (*Privé sous contrat*)
- 34 Gigean**
Lycée agricole privé la Gardiole (*Privé sous contrat*)
- 34 Gignac**
Lycée agricole (*Privé sous contrat*)
- 34 Pézenas**
Lycée agricole privé Bonne Terre (*Privé sous contrat*)
Lycée professionnel agricole La Condamine (*Public*)
- 48 Marvejols**
Lycée agricole privé Terre Nouvelle (*Privé sous contrat*)
- 66 Bourg-Madame**
Lycée agricole le Mas Blanc (*Privé sous contrat*)
- 66 Céret**
LEPA privé Beau soleil (*Privé sous contrat*)
- 66 Rivesaltes**
Lycée professionnel agricole de Rivesaltes (*Public*)

Académie de Toulouse

- 09 Pamiers**
Lycée général et technologique agricole (*Public*)
- 12 Monteils**
Lycée agricole François Marty (*Privé*)
- 12 Rignac**
Lycée agricole et horticole (*Privé*)
- 12 Saint-Affrique**
Lycée agricole Vaxergues (*Privé*)
- 12 Villefranche de Rouergue**
Lycée professionnel agricole Beauregard (*Public*)
- 31 Donneville**
MFREO Le Château (*Privé*)
- 31 Manne**
MFREO (*Privé*)
- 31 Montastruc-la-conseillère**
Lycée professionnel rural l'Oustal (*Privé*)
- 31 Rieumes**
Lycée professionnel rural Le Savès (*privé*)
- 31 Saint-Gaudens**
Lycée professionnel agricole (*public*)
- 32 Cologne**
MFREO **A**
- 32 Masseur**
Lycée professionnel La Salle Saint-Christophe (*privé*)
- 32 Pavie**
Lycée professionnel agricole d'Auch Beaulieu et Lavacant (*public*)
- 46 Cahors**
Lycée professionnel agricole des Territoires (*Public*)
- 81 Brens**
MFR Midi-Pyrénées-Ineopole Formation (*privé*)
- 81 Gaillac**
MFREO Bel Aspect **A**
- 81 Peyregoux**
MFREO Bel Aspect **A**
- 81 Verdalle**
Lycée agricole de Touscayrats (*Privé*)
- 82 Beaumont de Lomagne**
Lycée agricole Lestonnac (*Privé*)
- 82 Caussade**
Lycée professionnel Clair Foyer (*Privé*)
- 82 Montauban**
Lycée général, technologique et professionnel agricole (*public*)

A Formation par apprentissage

 **En savoir plus**

Consultez les documents ONISEP :

- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Le dico des métiers
- Collection parcours « les métiers du social »
- Collection voie pro les métiers des services aux personnes



Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

